

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue virtuellement le mardi 22 mars 2022 à compter de 11 h 30, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Municipalités représentées

#### Sont présents virtuellement

#### Monsieur le conseiller Laurent Fortin Blue Sea Monsieur le conseiller Steve Lefebvre Bouchette Monsieur le conseiller Nicolas Malette Cayamant Madame la conseillère Anne Potvin Déléage Monsieur le conseiller Gaétan Guindon Denholm Monsieur le conseiller Neil Gagnon Egan-Sud Madame la conseillère Jocelvne Lyrette Grand-Remous Monsieur le conseiller Robert Bergeron Kazabazua Madame la conseillère Carole Robert Low

Madame la conseillère Carole Robert

Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Monsieur le conseiller Ronald Cross

Madame la conseillère Véronique Danis

Low

Lac Ste-Marie

Messines

Montcerf-Lytton

Monsieur le conseiller Roch Carpentier Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

#### Sont absents

Monsieur le conseiller Alphée Moreau Aumond
Madame la conseillère Julie Jolivette Bois-Franc
Monsieur le conseiller Mathieu Caron Gracefield
Madame la conseillère Francine Fortin Maniwaki

### Sont aussi présentes

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Chantal Rondeau, directrice générale, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière ainsi que des employées de la MRC.

\_\_\_\_\_

#### **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

\_\_\_\_\_\_

## Ouverture de la séance par la préfète

Madame la préfète Chantal Lamarche déclare la séance ouverte à 11 h 30. Madame la préfète mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été notifié tel que requis aux membres.

## 2022-R-AG120 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 22 mars 2022

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

	Annulation de l'appel d'offres 220201 « Service pour le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières recyclables des municipalités de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »	
2022-R-AG121		
	Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la co propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée l'appel d'offres 220201 « Service pour le tri, le conditionnement matières recyclables des municipalités de la MRC de La Vallée-de d'autoriser la direction générale à réaliser toutes les démard annulation.	e-de-la-Gatineau d'annuler et la mise en marché des e-la-Gatineau » en cours et
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS	
	VARIA POUR INFORMATION	
	Aucun Varia.	
	PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC	
	Aucune question du public reçue préalablement à la tenue de la p	orésente séance.
2022-R-AG122	CLÔTURE DE LA SÉANCE	
	Clôture de la séance	
	Monsieur le conseiller Nicolas Malette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 11 h 31.	
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS	
	Chantal Lamarche Préfète	Me Véronique Denis Directrice générale adjointe et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.